

An advertisement for the American Express Gold Card. It features a gold card with the centurion logo, the text 'GOLD CARD' and 'AMERICAN EXPRESS', a 'Souscrivez en ligne' button, and the American Express logo.

## Le gouvernement veut une nouvelle taxe carbone pour le 1er juillet

LEMONDE.FR avec AFP | 05.01.10 | 12h45 • Mis à jour le 05.01.10 | 14h30

**L**e président Nicolas Sarkozy a annoncé, mardi 5 janvier, en conseil des ministres que la nouvelle taxe carbone entrerait en vigueur en France "le 1<sup>er</sup> juillet" prochain, a rapporté le porte-parole du gouvernement, Luc Chatel. La première version avait été censurée fin décembre par le Conseil constitutionnel.

*"Le président de la République a eu l'occasion d'évoquer la taxe carbone. Le gouvernement réitère sa conviction qu'une contribution carbone est nécessaire pour changer les comportements en matière environnementale. Je vous annonce que la nouvelle taxe carbone entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet prochain",* a rapporté M. Chatel à l'issue du conseil.

Cette date a été arrêtée lors d'une réunion d'une heure qui s'est tenue lundi à l'Élysée autour de Nicolas Sarkozy et de son premier ministre François Fillon, en présence des ministres de l'écologie Jean-Louis Borloo, de l'économie Christine Lagarde, du budget Eric Woerth, de l'industrie Christian Estrosi et de la secrétaire d'Etat à l'écologie Chantal Jouanno.

### LE TEXTE NE SERA PAS PRÉSENTÉ AVANT LES RÉGIONALES

Le ministre de l'écologie, Jean-Louis Borloo, présentera un nouveau dispositif en conseil des ministres le 20 janvier et ouvrira une concertation longue de "plusieurs semaines" avec "l'ensemble des parties prenantes", a expliqué M. Chatel. "Ce n'est qu'après que le texte sera envoyé au Parlement. Le véhicule législatif n'a pas encore été défini [mais] il faudra bien un projet de loi de finances rectificative", a-t-il poursuivi.

*"La nouvelle taxe carbone entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet prochain",* a-t-il dit avant de confirmer à la presse que le texte, qui a fait l'objet de critiques au sein de la majorité, ne serait pas présenté avant les élections régionales de mars. Et que le premier "chèque vert" que l'Etat devait verser en compensation de la nouvelle contribution aux ménages les plus modestes ne le serait pas non plus avant cette échéance qui s'annonce difficile pour la droite, contrairement à ce que souhaitait le chef de l'Etat. Luc Chatel a toutefois assuré que le "principe du chèque" serait maintenu.

Le 29 décembre, le Conseil constitutionnel a censuré la taxe carbone, au motif d'une rupture d'égalité devant l'impôt. Les "sages" avaient critiqué l'exonération prévue pour les 1 018 entreprises industrielles les plus polluantes, déjà soumises aux quotas de CO<sub>2</sub> qui ne seront payants qu'en 2013. Mardi, la ministre de l'économie Christine Lagarde [a plaidé en faveur d'une taxe carbone à taux variable](#) pour les industries les plus polluantes.

*"Nous travaillons sur la possibilité d'appliquer des taux réduits et de mettre en place par ailleurs d'autres mécanismes incitatifs ou des plafonnements, par exemple sur la base de la valeur ajoutée",* a-t-elle précisé. La veille, le président Sarkozy avait réuni à l'Élysée les membres du gouvernement concernés par ce dossier avec le premier ministre François Fillon.

## Le Monde.fr

- » A la une
- » Archives
- » Examens
- » Météo
- » Emploi
- » Newsletters
- » Talents.fr
- » Le Desk
- » Forums
- » Culture
- » Carnet
- » Voyages
- » RSS
- » Sites du groupe
- » Opinions
- » Blogs
- » Economie
- » Immobilier
- » Programme
- » Le Post.fr
- » Télé

## Le Monde

- » Abonnez-vous au Monde à -60%
- » Le journal en kiosque



Abonnez-vous au Monde.fr - 6€ [visitez Le Monde.fr](#)

© Le Monde.fr | Fréquentation certifiée par l'OJD | CGV | Mentions légales | Qui sommes-